



SÉANCE DU LUNDI 23 MAI 2011

Les membres du Comité Syndical se sont réunis au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne sous la Présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

Présents : Mmes ROBBE, ROMEI, M.M. MONCLARD, MUNOZ, TOURNIER, BILLARD, Mme HECTOR, M.M. COURTOIS, AOUADHI, D'HAENE, CARMOUCHE, Mme CHARET, M. PIERRE, Mmes PRAT, SAGOT, M.M. SPRIET, BRETHÉREAU, CHAUCHAT, Mme MANGATAYE, M. RODRIGUEZ, Mme ANGELIER, M.M. PIERRE, ZÉNI, RIFAUT, GÉRIN Gérard, PENOT, CORBIN, PELLÉ, LEFIER, POILE, LABADILLE, FONTAINE, LECHNER, CHÉREAU, JÉGO, MAILIER, Mmes LE BEUX, AOUIDAD, M.M. TROUVÉ, PORCHER, Mme FONTENAILLE, M.M. BATTENDIER, BOUSSER représentant les communes de Balloy, Bazoches les Bray, Blennes, Chevry en Sereine, Diant, Egligny, Flagy, Montigny Lencoup, Montmachoux, Noisy Rudignon, Thoury Férottes, La Tombe, Voulx, **Communauté de Communes « Moret Seine et Loing »**, auxquelles sont rattachées les communes de (Saint Ange le Vieil, Villemaréchal, Ville Saint Jacques), **Communauté de Communes « des Deux Fleuves »** (Barbey, Cannes Ecluse, Courcelles en Bassée, Esmans, La Grande Paroisse, Laval en Brie, Marolles sur Seine, Misy sur Yonne, Montereau Fault Yonne, Saint Germain Laval, Salins, Varennes sur Seine, **Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing »**, Lorrez le Bocage, Vaux sur Lunain.

Représentés : Mme CARTERON représentée par Mme ROBBE (Balloy), Mme FAUCONNET représentée par Mme ROMEI (Bazoches les Bray), M. SOURIT représenté par M. MONCLARD (Blennes), M. BELTZER représenté par Mme MANGATAYE (Voulx), M. HOCQUARD représenté par M. PIERRE (Villemaréchal), M. BLISSON représenté par M. PENOT (Cannes Ecluse).

Absents : M.M. BASSOULLET, DESORMES (Châtenay sur Seine), M. BOITEUX, Mme AMIGUES (Coutençon), M. DEPOND (Diant), M.M. JOLY, BAYET (Dormelles), Mme COLAS (Egligny), Mme GUYON, M. SARTORI (Gravon), Mmes VILLIERS, ANDRIEU (Gurcy le Châtel), M. BERNIER (Thoury Férottes), M.M. LIEBEN, YWANNE (Villeneuve les Bordes), M.M. BERGAMASCHI (Barbey), Mme GERMANEAU Valérie, M. DEMELUN (La Brosse Montceaux), M. LENOIR (Courcelles en Bassée), M. GIRAULT (Esmans), M.M. RAVETTO, JODAR (Forges), Mme PESALOVO (Laval en Brie), M. BELLINI (Misy sur Yonne), M. MARTIN (Saint Germain Laval), Mme HURTAULT (Lorrez le Bocage), M. CHIANESE (Vaux sur Lunain), M.M. SIMONET, ROUILLÉ (Villebéon), M.M. HENNEQUIN, BRAY (La Chapelle Rablais).

Approbation des procès-verbaux des réunions du Comité Syndical des 14 février 2011 et 07 mars 2011 :

Aucune remarque n'étant formulée, les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

Modification des statuts du SIRMOTOM :

Les membres du Comité Syndical approuvent, à l'unanimité, les propositions de modification des articles 1, 2 et 4 des statuts du syndicat.

Adhésion au Programme Local de Prévention des déchets :

Les membres du Comité Syndical décident, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Président à inscrire le SIRMOTOM au dispositif de soutien de l'ADEME intitulé "plans et programmes de prévention des déchets" et signer tous les documents s'y rapportant.

Autoriser le Président à signer l'Avenant n°1 avec la Société RESOLEST :

Les membres du Comité Syndical autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Président à signer l'Avenant n°1 avec la Société RESOLEST – ZAC des Sables – BP 109 – 54110 ROSIERES AUX SALINES pour un montant de 244,76 € TTC/tonne.

Installation des délégués de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne :

Les membres du Comité Syndical décident d'accueillir, à l'unanimité, au sein du Comité Syndical du SIRMOTOM, les nouveaux représentants de la Commune de La Chapelle-Rablais.

Mise en place d'un point de collecte des DASRI :

Les membres du Comité Syndical autorisent, à l'unanimité, Monsieur le Président à mettre en place un point de collecte des déchets des particuliers en auto traitement au Centre Hospitalier de Montereau et signer la convention qui accompagne cette mise en place.

Compte Administratif 2010 :

Le bilan cumulé des sections d'investissement et de fonctionnement présente pour l'année 2010 un excédent global de 4.028.156,06 €.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité le "COMPTE ADMINISTRATIF 2010".

Compte de gestion 2010 :

Le "Compte de Gestion 2010" est approuvé à l'unanimité par le Comité Syndical.

Affectation du résultat 2010 :

Les membres du Comité Syndical approuvent, à l'unanimité, d'affecter une partie de l'excédent 2010 au financement des dépenses d'investissement.

Autoriser le Président à signer la Convention essais entre le SYTRADEM, le SMETOM et le SIRMOTOM :

Les membres du Comité Syndical approuvent, à l'unanimité, cette convention essais entre le SYTRADEM, le SMETOM et le SIRMOTOM et autorisent Monsieur le Président à signer la convention et tout document s'y référant.

Autoriser le Président à signer la Convention travaux entre le SYTRADEM et le SIRMOTOM :

Les membres du comité syndical approuvent, à l'unanimité, cette convention travaux entre le SYTRADEM et le SIRMOTOM et autorisent Monsieur le Président à signer la convention et tout document s'y référant.